

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Ammonium sulfate  
FDS-nombre : 000000020416  
Type de produit : Substance  
Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.  
  
Nom Chimique : sulfate d'ammonium  
No.-CAS : 7783-20-2  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119455044-46

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell International Inc. 115 Tabor Road 07950-2546 Morris Plains USA	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
---------	---	--

Téléphone :  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : [SafetyDataSheet@Honeywell.com](mailto:SafetyDataSheet@Honeywell.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3. Autres dangers

L'exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
sulfate d'ammonium	7783-20-2 01-2119455044-46 231-984-1		100 %	N.C.*

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

--	--	--	--	--

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. Consulter service médical en cas d'irritation respiratoire.

*Contact avec la peau:*

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

*Ingestion:*

Ne PAS faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Produits extincteurs en poudre  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Eau pulvérisée

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition  
oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxydes de soufre  
Ammoniac

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.  
Éviter la formation de poussière.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Ne pas respirer les poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
sulfate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		11,167 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
sulfate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		42,667mg/k g bw/d	Contact avec la peau	
sulfate d'ammonium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		1,667 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
sulfate d'ammonium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		12,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
sulfate d'ammonium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		6,4mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
sulfate d'ammonium	Eau douce: 0,312 mg/l	Assessment factor: 10

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

sulfate d'ammonium	Eau de mer: 0,0312 mg/l	Assessment factor: 100
sulfate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées: 16,18 mg/l	Assessment factor: 100
sulfate d'ammonium	Sédiment d'eau douce: 0,063 mg/kg dw	Assessment factor: 100
sulfate d'ammonium	Sol: 62,6 mg/kg dw	Assessment factor: 10

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas respirer les poussières.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

*Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	solide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	132,14 g/mol
Point de fusion (décomposition)	:	350 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible



## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : 350 °C  
Température de décomposition

pH : 5,0 - 6,0  
à 20 °C

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Hydrosolubilité : 754,0 g/l  
à 20 °C

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow -5,1

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : env. 1,760 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

Masse volumique apparente : env. 1.200 kg/m<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

350 °C

Température de décomposition

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière.

#### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des bases fortes.

Oxydants forts

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Ammoniaque

Oxydes de soufre

oxydes d'azote

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 4.250 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 434

*Toxicité aiguë par inhalation:*

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

*Autres informations:*

donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 53 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

---

### *Toxicité des plantes aquatiques:*

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CL50

Espèce: Daphnia (Daphnie)

Valeur: 169 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### *Biodégradabilité:*

Non applicable

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Non applicable

### **12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

donnée non disponible

### **12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Peut contribuer à l'eutrophisation des eaux stagnantes.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

*Produit:*



## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Directive 2012/18/CE SEVESO III		Non applicable

### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Ammonium sulfate

31119-1KG

Version 1.2

Date de révision  
17.12.2022

---

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---